Paimpol 2020 - 2023 Point d'étape à mi-mandat

Supplément du magazine municipal

Juin 2023

Hors-série #01



















Edito

Point d'étape à mi-mandat

Une réunion publique et un bulletin hors-série pour faire un point d'étape sur les projets, c'est un engagement que nous avions pris et que nous tenons.

Retour sur les premières années

de ce mandat et informations sur les projets à venir. Quel est le calendrier ? Quelles sont les priorités ?

Avant de décliner les principaux projets qui vont contribuer au développement de notre ville, il est nécessaire de comprendre Paimpol. C'est pourquoi, nous vous proposons un petit portrait de la ville en 2023.

Parce que Paimpol est une Ville en transition écologique nous avons à cœur dans les différents projets de mettre en valeur les efforts faits en matière environnementale. Et parce que Paimpol est une Ville en transition démocratique, nous avons fait un focus sur la concertation, une méthode parfois complexe à mettre en œuvre mais nécessaire pour répondre au plus près des besoins des Paimpolais.e.s.

Etre au plus près de vos besoins, mais aussi **continuer de développer la ville** pour la rendre toujours plus attractive et agréable. C'est parce que nous devons permettre à chacune et à chacun de se loger, se soigner, se déplacer, se divertir... que nous avons construit un Plan Pluriannuel d'Investissement. Outil constructif et responsable qui permet de poser une méthode pour atteindre nos objectifs avec les moyens dont nous disposons.

Ce bulletin est pour l'équipe municipale une opportunité de vous dire que nous sommes à votre écoute et que nous sommes mobilisés, chaque jour, pour la Cité des Islandais.

Fanny Chappé, Maire de Paimpol



Stad an traoù en hanter respetad

Un emvod foran hag ur gazetenn espres-kaer evit sellet ouzh stad an traoù gant hon labourioù, sed aze ar pezh hon doa lavaret e rahemp, hag a reomp.

Ur sell war-dreñv war bloavezhioù kentañ ar respetad-mañ ha reiñ keleier war al labourioù da zont. Pegoulz e vo graet an traoù ? Petra a vo lakaet da dremen da gentañ ?

A-raok komz deoc'h dre ar munud eus an oberoù pennañ a sikouro reiñ lañs d'hon c'humun, eo ret deoc'h kompren Pempoull. Neuze ec'h eomp da sevel un tamm poltred eus Pempoull e 2023, ha degaset e vo da soñj deoc'h war beseurt tachennoù e c'hall ur gumun ober traoù.

Ur Gêr krog gant ar cheñchamant ekologel eo Pempoull, an dra-se zo kaoz e faot dimp, dre al labourioù kaset ganimp, lakaat war wel ar bec'h a vez roet evit mad an endro.

Hag ur Gêr krog gant ar cheńchamant demokratel eo Pempoull, an dra-se zo kaoz hon eus lakaet ar pouez war ar c'hendiviz, a zo ur mod d'ober hag a c'hall bezañ luziet lakaat anezhañ da vont en-dro, met un dra ret eo evit respont diouzh ar gwellañ d'ar pezh a c'houll tud Pempoull.

Soursial ar muiañ ouzh ar pezh a vank deoc'h kaout, hag ivez delc'hen da reiñ lañs da Bempoull, dezhi da vezañ bravoc'h ha da sachañ muioc'h-mui a dud etrezek enni bepred. Abalamour ma rankomp sikour pep hini ac'hanoc'h da gavout ul lojeiz, da vezañ sognet, da vont ha da zont, d'en em zidual... hon eus savet ur Steuñv Postañ Liesvloaziek. Ur benveg da vont war an tu mat hag a skiant-vat eo, warnañ e c'haller diazezañ ur mod d'ober diouzh ar peadra a zo ganimp evit tizhout hon falioù.

Evidomp, skipailh an ti-kêr, ec'h eo ar gazetenn-mañ an digarez da lavaret deoc'h e vezomp o selaou ac'hanoc'h hag o reiñ bec'h, bemdez, evit Kêr Paotred an Island.

Fanny Chappé, Maerez Pempoull

Portrait de la ville 👰

Sommaire

- 03. Portrait de la ville
- 04. Se soigner
- 06. Se loger
- 08. Se divertir
- 10. Breton / Brezhoneg
- 11. Se déplacer
- 13. Concertation

Paimpol, portrait d'une ville dynamique



12,9% oà 19 ans

42.1% 20 à 64 ans

45%

65 ans et plus

23,6 km² de superficie



17,100 km de sentier littoral





LOGEMENT

74,4% de résidences principales 25,6%: de résidences secondaires, logements vacants et locations courtes durées



ÉTAT-CIVIL (2022)

27 naissances **175** décès

31 mariages 18 PACS

3 997 titres d'identité délivrés







ÉDUCATION

- 2 lycées
- 2 collèges
- **3** écoles

1942 élèves

1 crèche - 1 accueil de loisirs

1MAM - 30 assistantes maternelles



ÉCONOMIE

45 agriculteurs

1 147 commerçants et artisans **803** agents au centre hospitalier

65,9% d'actifs

FRANCE SERVICES (2022)

8 272 usagers accueillis

Permanences:

CAF, CPAM, Pôle emploi, Mission locale, UDAF, CIRFA. Finances Publiques



TOURISME (2022)

21 273 demandes à l'office de tourisme

50 000 visiteurs/an à l'Abbaye de Beauport

250 000 promeneurs/an sur les sentiers

296 meublés de tourisme - 6 hôtels

130 emplacements au camping municipal

2 250 visiteurs et 5 013 nuités au port



AIDE SOCIALE (2022)

2 580 contacts physiques et téléphoniques

127 aides alimentaires d'urgence

629 logements sociaux

8 hébergements d'urgence

100

50 demandes de domiciliation

CULTURE

- 1 musée 1 médiathèque
- 1 salle d'exposition 1 cinéma
- 1 centre culturel (La Sirène)



SPORT

- 2 complexes sportifs (Kerraoul et Bel Air)
- 1 boulodrome 1 base de loisirs
- **1** centre nautique **1** skatepark
- 2 terrains de football



ASSOCIATIONS

164 associations culturelles, sportives, de loisirs et solidaires



L'accès au soin et à l'alimentation

Si la Ville n'a pas la compétence directe pour travailler sur le système de santé, elle a néanmoins la possibilité d'être assembleuse et facilitatrice.

Un centre de santé à Paimpol

Dans ce cadre, un travail extraordinaire et exemplaire a été mené de concert entre le centre hospitalier Max Querrien, l'Agglomération Guingamp Paimpol, l'Agence Régionale de la Santé, et la Ville de Paimpol pour permettre l'ouverture du centre de santé inauguré en ce mois de juin 2023.

4 médecins généralistes soit 3 postes équivalent temps plein et par la suite 5 équivalent temps plein recevront les patients qui n'ont pas de médecin traitant et qui résident à Paimpol et dans les communes avoisinantes. Idéalement placé dans un bâtiment contigu à la résidence autonomie le Quinic, en cœur de ville ce projet permettra l'accès aux soins qui est un droit essentiel de plus en plus mis à mal.





Bien manger, un facteur déterminant pour agir sur la santé

Une alimentation saine et équilibrée permet d'agir en prévention sur les risques des maladies. C'est aussi, pour les personnes atteintes de pathologies, un moyen de lutte contre la maladie. Fort de ce constat, la municipalité actuelle a souhaité contribuer et participer à l'accès pour toutes et tous à une alimentation de meilleure qualité et accessible financièrement.

Nous avons réorganisé la cuisine centrale et mis en place un achat raisonné des denrées alimentaires en favorisant le circuit court, raisonné et un recours à des produits bio. La fermeture de l'école Gabriel Le Bras a mis fin à ce que nous avions mis en place, qui satisfaisait les enfants dans nos écoles ainsi que les parents et auprès de nos ainés à la résidence autonomie du Quinic. Néanmoins, malgré la fermeture de la cuisine centrale, nous avons maintenu cette exigence alimentaire dans le choix



des prestataires : le lycée Kerraoul pour les écoles, le syndicat intercommunal de restauration collective pour nos ainés à la résidence.

La qualité alimentaire est une chose, l'accès à cette qualité en est une autre ! C'est pourquoi, nous avons mis en place pour les écoles le dispositif de la **cantine à 1€**. Un geste pour les revenus faibles et moyens des familles qui permet d'inscrire leurs enfants aux repas collectifs de la cantine. Sur l'année scolaire 2021-2022, plus de 110 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif et près de 11 300 repas à 1€ ont été distribués.

Au niveau du Centre Communal d'Action Sociale, cette politique d'accès à une alimentation saine et équilibrée accessible financièrement a été déclinée. Un accès à un panier bio avec une participation de 2€ est possible pour un panier valant 10€. Cette action s'inscrit dans la politique que nous menons d'une action sociale pour tous. Ce panier est accessible pour les personnes ne bénéficiant pas d'aides aux plus précaires.



Enfin, concernant les plus précaires, le Centre Communal d'Action Sociale délivre des bons alimentaires pour des achats dans les supermarchés de la commune.

Nous avons mis en place des bons alimentaires pour accéder aux fournisseurs bio. L'alimentation de qualité pour agir sur la santé doit être accessible pour tous.

C'est un premier pas, impulsé par cette nouvelle équipe municipale, qui doit être poursuivit dans les années à venir.

Mise en réseau des professionnels de santé

La communauté professionnelle territoriale de santé Armor-Argoat comprend 587 professionnels de santé, dont 87 adhérents. Créée fin 2022, sous forme d'association, soutenu par l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie mais également l'Agglomération, compétente en matière de santé, elle a pour objectif de travailler sur une offre de soin cohérente sur le territoire, afin d'améliorer et de sécuriser le parcours de soin des patients.

Cela permet aux professionnels de :

- mieux se connaître,
- communiquer,
- travailler en réseau.
- monter des projets communs interdisciplinaires.

S'inscrivent dans ce dispositif, les professionnels de santé libéraux mais aussi les trois établissements hospitaliers du territoire et le secteur médico-social. Une fois encore, la Ville a été facilitatrice afin de permettre aux professionnels de santé de se mettre en réseau.

Centre Hospitalier Max Querrien

Dans le même temps le centre hospitalier Max Querrien, dont la présidente du conseil de surveillance est la Maire de Paimpol, a obtenu le label « Hôpital de Proximité ». Ce qui signifie qu'il a vocation à assurer une véritable interface entre le secteur des soins de ville d'un côté et le secteur hospitalier de l'autre.

Un centre hospitalier qui sera doté prochainement d'une **Imagerie par Résonance Magnétique** (IRM) et qui veille en permanence à se donner les moyens d'offrir des services de grande qualité à la population.





Renouvellement urbain

Se loger est une priorité du mandat car c'est un droit essentiel. Dans le même temps le contexte de « Zéro Artificialisation Nette » oblige à lutter contre l'étalement urbain pour préserver les terres agricoles et celles et ceux qui travaillent pour nous nourrir.

Nous ne pouvons plus construire comme avant. Les enjeux sont clairement identifiés à Paimpol : besoin de plus de mixité de logements pour permettre une meilleure fluidité du parcours résidentiel, de façon à ce que toutes et tous (étudiant, stagiaire, professionnel, jeune famille, famille monoparentale, personne retraitée, isolée...) puissent trouver un logement adapté à ses besoins et ce quels que soient ses revenus. Si la Ville de Paimpol n'a pas de compétences

logement et habitat elle prend sa part de responsabilité.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission de donner son avis, aux commissions d'attribution de logements sociaux organisées par les bailleurs sociaux.

Des critères permettant de soutenir les demandes lors des commissions d'attribution ont été établis comme par exemple permettre l'accès à un logement pour les personnes travaillant à Paimpol. Notre commune se doit en effet d'héberger les travailleurs qui la font vivre

Le logement saisonniers

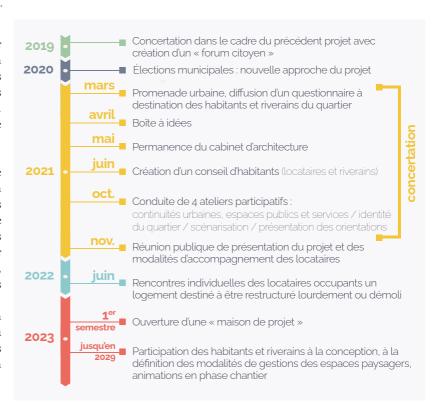
Il a été mis fin aux logements de fonction des agents de la Mairie pour permettre aux saisonniers de la Ville et aux professionnels de santé stagiaires d'être hébergés à Paimpol.

Quartier de Kernoa

Le quartier de Kernoa va bénéficier prochainement d'une grande opération de renouvellement urbain. Ainsi, les 233 logements, propriétés de Terres d'Armor Habitat (TAH), sont concernés. Construits dans les années 1970, ils ne répondent plus aux besoins actuels.

TAH prépare le lancement d'une consultation publique afin de retenir un groupement d'architectes et entreprises générales dans le cadre d'un marché de conception réalisation. En amont, depuis août 2022, TAH se fait accompagner d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour réaliser les études et diagnostics avant travaux.

Cette opération de réhabilitation s'accompagnera d'une densification du site nécessaire à la réalisation de logements supplémentaires, notamment en accession à la propriété abordable.





Le logement de nos aînés

La modernisation de la résidence Autonomie Le Quinic, qui accueille des personnes âgées autonomes et ce à des prix abordables, a été réalisée avec : l'ouverture de logements en hébergements temporaires, la création d'une salle « zen » et d'une nouvelle terrasse. A venir, autorisation par le département de lits d'aides sociales, permettant, à des paimpolais moins fortunés de venir s'y installer.

Le logement d'urgence dans le cadre du 115

L'État verse 40 000 euros par an à la Ville pour l'entretien et la gestion du dispositif d'hébergement d'urgence.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Rénovation Urbaine (OPAH RU)

Ce dispositif sera mis en place courant 2023, pour une durée de 5 ans, sur un secteur préalablement défini et sera financé conjointement par : la Ville, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Guingamp-Paimpol Agglomération.

Durant ces 5 ans la commune de Paimpol a pour ambition de venir en appui aussi bien technique, administratif, financier que social d'une centaine de propriétaires (occupants ou bailleurs) dans leur projet d'amélioration de l'habitat.

Les principaux objectifs de l'OPAH-RU sont :

- la lutte contre l'habitat indigne,
- la remise sur le marché des logements vacants,
- le traitement de copropriétés dégradées,
- projet de renouvellement urbain : façades, espace public,
- d'obtenir une connaissance fine des meublés de tourisme et de les réguler.

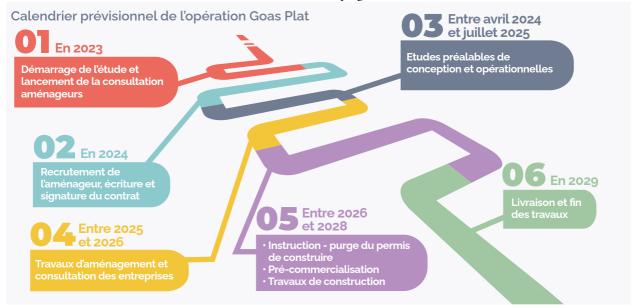
Projet d'habitat inclusif

Un terrain au cœur de ville a été cédé à Terre d'Armor Habitat afin de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à un logement individualisé et acquérir davantage d'autonomie. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'association Le Phare et l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés 22.

La reconversion de l'ancien collège de Goas Plat

La Ville s'est emparée de l'enjeu de la reconversion du site de l'ancien collège dans toutes ses composantes (programme, stratégie juridique, environnement, finances...). Pour ce faire,

elle a confié à un groupement une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le site sera affecté en majorité au logement, l'Agglomération souhaite y implanter la Maison de l'Enfance. Une des missions du groupement sera de consolider ce début de programme.



Les animations sportives et culturelles

Un atout pour le maintien du lien social

Après un début de mandat impacté par la crise sanitaire de la Covid durant laquelle nous animait le souci de préserver la vie sociale à Paimpol, de nombreux évènements se sont déroulés en s'adaptant au contexte. Aujourd'hui, nous avons retrouvé un rythme soutenu avec le retour de tous les évènements habituels : sportifs, culturels et animations du centre social Le ChatÔ.







Côté vie culturelle

Nous tenons à soutenir depuis 3 ans des rendez-vous **innovants** dans le domaine des arts visuels notamment avec l'exposition Refresh en 2021, les collages urbains sur les façades et prochainement le festival international de street art Meeting of Styles.

Nous soignons également le patrimoine paimpolais, en poursuivant le développement des panneaux d'interprétation disséminés sur le territoire communal et en investissant pour sa préservation et sa mise en valeur. C'est ainsi que nous avons fait en sorte de protéger les collections du Musée de la Mer – actuellement fermé pour travaux – menacées par de mauvaises conditions de conservation, faute d'entretien du bâtiment qui l'abrite.

La vie culturelle à Paimpol, c'est aussi des propositions pour tous les publics :

- La médiathèque municipale présente des expositions, des projections et animations diverses tout au long de l'année.
- L'école de danse municipale anime différents évènements et organise son gala tous les deux ans.

- En partenariat avec les associations, les artisans d'art et les artistes, Paimpol accueille et apporte un soutien sans faille pour une offre riche d'expositions, de spectacles pour petits et grands, des musiques actuelles, des musiques traditionnelles, et des partenariats avec des associations promouvant le jazz, le rock, le classique...
- Egalement aux cotés des associations qui œuvrent dans le domaine culturel par l'organisation d'événements ou par l'enseignement et la pratique de disciplines artistiques (arts plastiques, poterie, théâtre, danse traditionnelle, arts du cirque, chant, chorale...).

Du sport pour tous et avec tous!

Du sport à l'école : séances d'EPS hebdomadaires dans les classes ainsi que des animations sportives sur le temps méridien, activités proposées par les agents du service des sports.

Du sport pendant les vacances : des stages variés sont proposés à chaque période de vacances à des prix abordables.

Du sport l'été: Les activités du SPOT, toujours plus innovantes, sont proposées aux Paimpolais et vacanciers à des prix modiques.







Du sport lors d'animations solidaires, familiales, intergénérationnelles partout dans la ville : création des 24h du Téléthon, de la Marche Bleue avec la ligue contre le cancer, du Mini Raid en binôme 'un adulte/un enfant', d'animations sportives « jouons en ville »...

Du sport avec les clubs : La ville soutient les associations par des subventions mais aussi par des aides régulières en nature (matérielles et humaines, prêts de minibus pour les déplacements...). Elle soutient aussi l'emploi associatif en subventionnant deux éducateurs (au Stade Paimpolais et au Tennis Club) et un apprenti en formation au Pays de Paimpol Athlétisme.

Des groupes de travail composés d'élus et de présidents d'associations ont été créés sur différents thèmes : besoins en équipements, définition des critères de subventions, propositions d'animations communes...

Des ateliers de prévention contre le harcèlement et les violences sexuelles ont été proposés aux jeunes adhérents ainsi qu'une soirée débat pour tous les dirigeants et bénévoles.

La Ville soutient et encourage l'organisation d'événements annuels organisés par les clubs : le Marathon, la Corrida, les tournois de football et de tennis, les championnats de Bretagne de Tir à l'Arc, de badminton, ou encore la finale de la coupe du monde militaire de rugby...

Du sport dans de bonnes conditions d'équipement et en toute sécurité, c'est notre devoir. Nous avons créé une main courante autour du terrain d'honneur et équipé le gymnase K2 de gradins. Nos infrastructures et sites sportifs sont vieillissants, nous avons commencé leur rénovation : réfection des terrains intérieurs de tennis, sol des vestiaires de Kérity, clubs house du rugby et du tennis, tribunes du stade de Bel Air, équipement du local de l'Entente cycliste.

Enfin suite à un travail avec le pôle nautique, des séances de voile et de kayak en période scolaire et l'été seront proposées à Poulafret, les travaux de la digue de Poulafret contribueront à la sécurité de ces activités.

Se divertir, c'est aussi une question de Solidarités et de Santé!

Notre politique d'action sociale a permis d'ouvrir l'accès au **Pass Loisir pour tous**. De plus, un partenariat avec l'AVF permet de bénéficier de ses activités. Le service scolaire qui était rattaché au Centre social a été réoganisé afin de lui permettre d'avoir sa vocation pleine et entière pour le lien social. Le ChatÔ est donc davantage présent pour aller à la rencontre des habitants dans tous les quartiers de la ville. Des animations sont proposées dans différents lieux, pour petits et grands!





Promotion de la langue bretonne

La Ville a déjà obtenu, grâce aux actions mises en œuvre dès 2020, le niveau 1 de la charte Ya d'ar Brezhoneg.

Nous avons eu à cœur de donner une plus grande place à la langue bretonne par des actions fortes, en la rendant visible dans l'affichage et la communication municipale, dans les livrets de famille et cérémonies de mariage.

Mais également par la relance d'une filière bilingue à l'école publique communale.



Aujourd'hui, 14 élèves de 4 niveaux différents (petite, moyenne, grande sections et CP) sont inscrits dans la filière bilingue. A la rentrée 2023, une section bilingue ouvre en CE1.

La signalétique et la signalisation de la commune est en cours de déploiement. Nombre d'actions promues par la charte Ya d'ar Brezhoneg dont la ville s'est engagée à atteindre le niveau 2 dès que possible, ont l'objectif d'accompagner tous ceux qui font vivre la langue bretonne à Paimpol.

Parmi les actions à retenir, chaque année, lors de la fête des babigoù, un des spectacles programmés pour les



enfants, est bretonnant ou bilingue. Et pour preuve de l'intérêt de la population pour le breton, chaque année, toutes les séances sont complètes.

Notre souhait également est que les agents de la Ville puissent se réapproprier cette identité linguistique. Depuis maintenant 2 ans, un agent apprend la langue bretonne, via une formation avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Ce qui permet de mieux comprendre, par exemple, la toponymie de notre territoire.



Reiñ lañs d'ar brezhoneg

Gant an oberoù a zo bet kaset da benn gant Pempoull adalek 2020 eo bet roet al live 1 eus ar garta Ya d'ar brezhoneg dezhi.

Faotet zo dimp reiñ ur plas brasoc'h d'ar brezhoneg gant oberoù talvoudus, diwar lakaat anezhañ war wel war ar skritelloù hag er c'heleier embannet gant an ti-kêr, el levrigoù familh hag e-kerzh an euredoù.

Adroet zo lańs ivez d'ar filierenn divyezhek e skol bubilk ar gumun. Hidiv an deiz zo 14 skoliad enni, war 4 live (rummadoù ar re vihan, ar re grenn, ar re vras, hag ar CP). A-benn distro-skol 2023 e vo digoret ur rann divyezhek e CE1.

Krog omp da staliañ panelloù er gumun. Ur bern oberoù hag a vez kaset da benn da-geñver ar garta Ya d'ar Brezhoneg ha lavaret en deus an Ti-kêr e tapo al live 2 anezhi ar buanañ ar gwellañ. Graet eo an oberoù-se evit sikour tout an dud a ra d'ar brezhoneg bezañ bev-birvidik e Pempoull.

E-mesk an oberoù pennañ e vez un abadenn brezhonek pe divyezhek evit ar vugale bep bloaz, da-geñver fest ar babigoù. Ha sklaer eo ec'h eo tomm an dud hag o bugale ouzh o gwrizioù breton rak leun e vez ar sal bep taol.

C'hoant hon eus e c'hallhe an identelezh stag ouzh ar brezhoneg bezañ afer implijidi an Ti-kêr ivez. Daou vloaz zo bremañ ec'h a unan eus an implijidi d'ur stummadur war ar brezhoneg gant Kreizenn Vroadel ar Velestradurezh Publik Tiriadel (CNFPT). Evel-se en deus gallet labourat evit anaout gwelloc'h an anvioù-lec'h er gumun.

La mobilité à Paimpol

En matière de mobilité, deux sujets nous tenaient à cœur : circuler à vélo sur un réseau sécurisé et favoriser les transports par bus et TER.

Circuler à vélo sur un réseau sécurisé

Actions déjà engagées :

 Le schéma directeur vélo approuvé après 1 an de travail et de concertation avec environ 400 usagers, associations et collectivités se décline ainsi:



- 12 itinéraires vélos sécurisés,
- une ville à 30km/h,
- une dépense globale d'environ 3M€.
- Les travaux d'aménagement dédiés aux mobilités douces ont commencé par des réseaux d'itinéraires cyclables dits «locaux», qui empruntent les rues et chemins dont la vitesse est apaisée et le trafic routier faible.

Le premier chantier réalisé à permis d'améliorer le confort des itinéraires qui relient le cœur de ville à la commune de Lézardrieux d'une part, et au hameau de Lancerf (Plourivo) par la Vélomaritime® d'autre part. Paimpol est une étape incontournable de ce parcours cyclo qui relie le sud de l'Angleterre à la Bretagne, en passant par la Normandie et le Nord de la France!



 La 1^{ère} tranche du réaménagement de l'avenue Gabriel Le Bras, avec une piste cyclable (travaux en cours),

- L'étude, en relation avec la commune de Plourivo, de l'itinéraire vélo Penyern/Penhoat.
- Des travaux de sécurisation à Poulafret pour les piétons et à terme pour l'itinéraire cyclable Port / Sainte Barbe,

Avec l'Agglomération:

- Nous travaillons sur la véloroute Ploubazlanec/Carhaix passant par Paimpol,
- Mise en place à la gare d'un local de stationnement vélos sécurisé.



Actions à venir :

- La mise en œuvre de notre schéma vélo défini dans le cadre de notre Plan Pluriannuel d'Investissement,
- Le passage du vélo sur le site de l'abbaye de Beauport avec ses raccordements sur l'espace public communal, en relation avec le Conservatoire du Littoral et le Département, passage qui s'inscrit dans le cadre de notre itinéraire vélos Port/St Barbe et de la « vélo maritime »,
- La réfection du chemin de Kergroas sur lequel passera l'itinéraire vélos Kérity/Plounez.
- La mise en place, sur l'espace public, de bornes de recharge électrique pour les vélos,
- La mise en place, sur l'espace public, de mobilier de stationnement vélos.

Se déplacer

- Pérenniser un point commercial et de maintenance de la flotte de vélos électriques de l'Agglomération sur Paimpol,
- Atelier et borne de réparation sur le passage de la vélo maritime.

La Ville finance l'installation d'une borne de réparation à l'extérieur du local de l'Entente Cycliste en libre-service.



Favoriser les transports par bus et TER :

Actions déjà engagées en partenariat avec l'Agglomération :

• L'expérimentation en cours d'une navette urbaine sur Paimpol.

Actions à venir :

En relation avec l'agglomération :

- la mise en place d'une navette urbaine sur Paimpol et les communes riveraines, en fonction du retour d'expérience en cours,
- l'ouverture au public des lignes de transport scolaire, collèges et lycées.



Paimpol, une ville en transition démocratique et écologique

C'est parce que nous considérons Paimpol comme un écosystème complexe, naturel, patrimonial, humain et culturel que nous avons fait le choix de nous orienter vers un nouveau modèle de développement qui tire les leçons du passé et n'oublie personne.

Une démarche nouvelle car chaque habitant peut désormais se sentir reconnu comme un acteur à part entière de la vie de la collectivité. Les paimpolais.e.s sont les meilleurs experts de leur ville, ils la connaissent. ils l'aiment.

Leur participation, la concertation garantissent l'ancrage des projets et des réalisations dans la réalité.

Les projets sont établis en lien avec l'équipe municipale dans le respect des engagements fixés : écouter, décider, rendre compte pour construire ensemble une ville solidaire, écologique et innovante.



Le garde champêtre

Pour répondre à l'ambition politique de faire évoluer le service de la police municipale vers plus de prévention, de proximité et d'actions pour l'environnement, un poste de garde champêtre a été créé par le conseil municipal du 4 juillet 2022.

À la différence des policiers municipaux, le garde champêtre détient des fonctions de police judiciaire. Il peut constater par procès-verbal les contraventions et les délits portant atteinte aux propriétés privées, forestières et à l'environnement.

Il est présent sur l'ensemble de la commune et en particulier dans le quartier de Plounez où il tient une permanence chaque 1^{er} jeudi du mois. Il est garant du respect du patrimoine naturel de la commune et fait le lien entre les habitants et les professionnels comme les agriculteurs, les apiculteurs ou encore les ostréiculteurs. Le garde champêtre intervient également en milieu scolaire, pour sensibiliser à l'écocitoyenneté.



L'école de demain

Afin d'améliorer l'accueil de nos enfants et les conditions de travail des professeurs des écoles, la Ville accompagne les acteurs de l'enseignement et de l'éducation dans la rédaction d'un projet éducatif paimpolais. Ce groupe nommé « Capitaine » regroupe des professionnels de l'éducation ainsi que des parents d'élèves et élus de l'équipe municipale.

A travers la conduite de cinq ateliers menés entre mars 2022 et avril 2023, le groupe « Capitaine » a dressé un diagnostic de l'état actuel de l'école publique avant de définir les piliers de son projet éducatif : citoyenneté, inclusion, numérique, accès au patrimoine culturel local, expérience de nature... Le groupe a par la suite travaillé à l'identification des besoins qui permettront d'atteindre les objectifs définis dans le cadre du projet de l'école de demain.

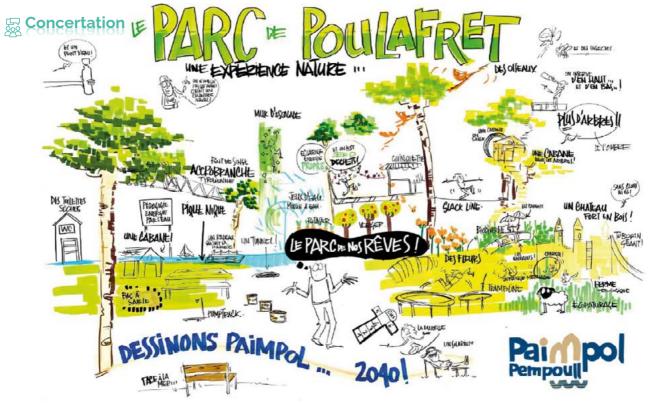
Ce projet éducatif a été soumis à la validation politique de l'équipe municipale afin de garantir l'adéquation entre le projet éducatif et le projet politique.

Aujourd'hui, le temps est venu, pour le groupe « Capitaine », de traduire ce projet éducatif paimpolais en programme architectural. Cette étape permettra d'interroger la pertinence d'un projet de rénovation des sites et/ou de démolition-reconstruction de l'école de demain.

Enfin, une fois que le programme architectural aura été co-écrit, il s'agira de lancer un concours auprès des cabinets d'architecture. Une fois encore, le groupe « Capitaine » sera partie prenante du choix qu'opèrera le jury. Le cabinet d'architecture qui sera retenu devra poursuivre le travail engagé auprès du groupe « Capitaine » en les intégrant à la réflexion

depuis la conception du projet jusqu'à la réalisation du bâtiment scolaire.





Dessinons Paimpol 2040

« Dessinons Paimpol en 2040 » est une démarche de concertation globale conduite sur l'année 2022 visant à mobiliser l'ensemble des habitants – enfants, jeunes-adultes, adultes, acteurs associatifs, acteurs économiques, et élus – afin de dresser ensemble le portrait de Paimpol, et d'en imaginer collectivement l'évolution et l'adaptation au regard des enjeux sociétaux et environnementaux : prise en compte du changement climatique pour tout projet urbain, engagement des filières économiques dans la transition écologique (circuits courts, valorisation des savoirs faires).

L'objectif était également de faire émerger des projets nouveaux correspondant aux priorités du projet politique et adaptés aux besoins de la population (services de proximité, de santé, projets culturels, artistiques, lieux de convivialité).

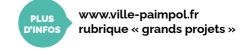
Pour atteindre ces objectifs, les habitants et acteurs économiques du territoire ont été sollicités à travers trois temps forts :

• Une enquête en ligne qui a permis de recenser les attentes et besoins de la population sur toutes les thématiques de la vie quotidienne, interrogeant les mutations des modes de vie et de consommation;

- Des ateliers qui ont rassemblé des acteurs moteurs dans leur activité et/ou pour le territoire autour d'un travail de projections de Paimpol en 2040;
- Des déambulations urbaines animations artistiques et culturelles qui ont invité chacun d'entre nous à imaginer les usages et l'évolution de trois lieux amenés à évoluer : la façade portuaire, la corne de la gare et le parc de Poulafret. 3 grandes fresques ont été dessinées en temps réel pendant les échanges avec la population pour préfigurer à quoi pourraient ressembler les quartiers.

Les résultats de cette concertation contribuent aujourd'hui à nourrir les études de programmation des travaux et d'aménagement qui sont lancées pour chacun des 3 sites.

S'agissant de Poulafret, les travaux de réaménagement du parc pourront démarrer dès 2024.





La commission extra-municipale sur l'économie locale

L'équipe municipale a décidé, dès le début de son mandat, de créer une commission extra-municipale sur l'économie locale. En plus de quatre élus de la majorité et un élu de la minorité, sont intégrés des commerçants, répartis sur différents secteurs de la ville (centre-ville et zones périphériques), ainsi qu'un représentant de l'association de commerçants.

Au total, ce sont 12 commerçants qui forment cette commission destinée à faire remonter des informations ou problématiques venant du terrain vers les élus (ou l'inverse):

- propreté des rues,
- stationnement,
- aménagements urbains,
- occupation du domaine public.

En effet, les élus municipaux peuvent mettre à l'ordre du jour des réunions – qui ont lieu environ tous les 2 mois – tous les sujets

qu'ils jugent intéressants de soumettre à l'avis des commerçants.

Depuis sa création, la commission extra-municipale économie locale a été interrogée, entre autres, sur les sujets suivants :

- La piétonisation des rues,
- La tenue ou non de braderies commerciales durant l'été,
- Les animations et les décorations au moment des fêtes de fin d'année.
- La pertinence de relancer une union de commerçants forte et dynamique pour renforcer l'attractivité commerciale de Paimpol. Le travail de cette commission a permis d'obtenir la création de l'Association des forces économiques du Pays de Paimpol en 2023.

Ces réunions sont un moyen d'avoir un **dialogue régulier** avec les commerçants qui apprécient la démarche et le montrent par leur présence régulière.

Le réaménagement de l'avenue Gabriel Le Bras

Le réaménagement de l'avenue Gabriel Le Bras s'appuie sur la création d'un **paysage durable** pour accompagner la mobilité et la mise en œuvre de la ville à 30 km/h. Ce paysage joue un rôle écologique en favorisant la gestion des eaux pluviales par infiltration et en créant des habitats favorables à l'accueil de la biodiversité. Il permet de surcroît de générer des îlots de fraicheur et des espaces de rencontres agréables au sein du quartier.

Le dessin de l'aménagement est le fruit d'un travail de concertation engagé auprès des partenaires institutionnels et

des habitants qui se sont portés candidats à l'issue d'un appel à candidature lancé en février 2022.

Ainsi se sont tenus:

- 4 réunions de travail auprès des gestionnaires des établissements scolaires et du transport,
- 5 ateliers de travail auprès des habitants,
- 4 réunions de travail auprès du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor afin de définir un d'éclairage public sobre,
- 3 réunions de travail auprès des concessionnaires des infrastructures et des réseaux.





Plan pluriannuel d'investissement

2023 2030

Le plan pluriannuel d'investissement est un document prévoyant les investissements d'une collectivité sur le moyen et long terme. Il permet de planifier un ensemble de projets cohérents sur plusieurs années, dans un contexte budgétaire contraint, en évolution permanente.

GESTION DU PATRIMOINE MUNICIPAL

- Rénovation énergétique
- Travaux accessibilité
- Schéma directeur immobilier énergétique
- Réhabilitation mairie et centre technique municipal
 - Archives

CULTURE ET PATRIMOINE

- Musée de la mer
 Réhabilitation de la salle des fêtes du port
- Aménagement du square de la Vieille Tour
 Réhabilitation des églises

POULAFRET

- · Aménagement paysagé du parc
- · Vannage de l'étang
- Renforcement digueDévasage

ÉDUCATION ENFANCE

- · Rénovation école publique
 - · Centre de loisirs
 - Renouvellement aires de jeux

RÉHABILITATION D'OUVRAGES

- · Aqueduc Quinic
- · Ponts et passerelles
- · Piscine de La Tossen



DYNAMISME DU CŒUR DE VILLE

- Sécurisation des circuits vélo/piéton
- · Aménagement rue G. Le Bras
 - Étude d'aménagement de la façade portuaire

SPORT

- Tribune Bel ai
- Sol terrain tennis
- Toiture du gymnase K
 - · Cage à marteaux
 - Terrain synthétique

CIMETIÈRES

- Travaux paysagés
- Achat de caveaux et columbariums

LOGEMENT

- Aménagement du quartier de Kernoa
 - Reconversion du site de Goas Plat
- Opération programmée
 d'amélioration de l'habitat et
 de renouvellement urbain

SÉCURITÉ

- Gestion accès des rues piétonnes
 - · Défense incendie
 - Équipements

